

Les amphibiens

du Parc naturel régional Oise-Pays de France



Amphibien est un mot d'origine grecque (amphi « en double » et bios « vie ») qui signifie « double vie ». Il fait référence au mode de vie original des amphibiens, partagés entre une vie aquatique que mènent les têtards et une vie terrestre que mènent les adultes.

Les amphibiens étaient autrefois appelés batraciens (batrachos, mot d'origine grecque qui signifie « grenouille »).



© AdobeStock

Salamandre tachetée

Monde : plus de 7000 espèces
France métropolitaine : 45 espèces
Parc naturel régional : 14 espèces

Classification

On classe les amphibiens en **deux groupes** (ou « ordres ») suivant la présence ou l'absence de queue à l'âge adulte.

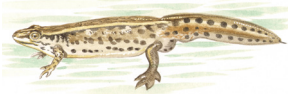
Anoures (grenouilles, crapauds, rainettes)
Dépourvus de queue à l'âge adulte.

9 espèces sur
le territoire du
Parc naturel régional.



Urodèles (tritons, salamandres)
Conservent leur queue à l'état adulte.

5 espèces sur
le territoire du
Parc naturel régional



Morphologie

Les amphibiens sont des animaux **vertébrés tétrapodes** (à quatre pattes), de **petite taille** et possédant une **peau nue**, dépourvue d'écaille, de plume ou de poil.

Les **différences** existant entre les différentes espèces (couleur, taille des pattes, présence d'une palmure, peau lisse ou granuleuse, etc.) sont essentiellement liées à leur mode de vie, leur habitat et leur besoin de discrétion pour éviter les prédateurs.



Rainette arboricole



Grenouille agile



Grenouille verte

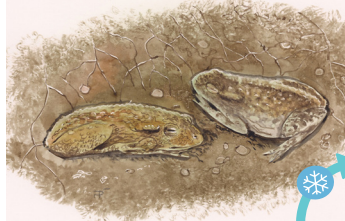
© Photos : J.L. Hercent

Cycle de vie

Incapables de fabriquer leur propre chaleur, les amphibiens passent l'hiver en **état de vie ralentie**, dans **un abri** pour se protéger du froid et du gel (sous une souche, un tas de feuilles, de bois ou de pierres, dans la vase, etc.).

A la fin de l'hiver, ils s'éveillent, prenant la direction d'un point d'eau pour se **reproduire**. Puis, ils rejoignent leurs « **terrains de chasse** » (sous-bois, jardins, etc.). Ils y passeront le reste de l'année afin de **se nourrir** et d'emmagasiner les **réserves** nécessaires au prochain hiver.

Vie ralentie



Migration, reproduction



Se nourrir et
emmagasiner des réserves

© Dessins : P. Vanardois



Habitats naturels

Pour accomplir leur cycle de vie, les amphibiens sont à la fois liés :

- aux **milieux humides** (*mares, fossés, ruisseaux, étangs, marais, etc.*) où ils se reproduisent et pondent leurs œufs. Puis, les larves (têtards) s'y développent durant plusieurs semaines,
- et à **divers milieux terrestres** (*forêts, petits bois, berges des cours d'eau, prairies, jardins*) qu'ils fréquentent une grande partie de l'année.

Où observer des amphibiens ?

D'avril à octobre, le **Crapaud commun** s'observe volontiers dans **les jardins**.

D'avril à juin, les sonores **Grenouilles vertes** fréquentent les **mares de village**. Certaines accueillent aussi des espèces plus rares comme le **Triton crêté** (*Plailly*) ou l'**Alyte accoucheur** (*Montépilloy, Fresnoy-le-Luat*).

Dans les **forêts et espaces boisés** se rencontrent des espèces plus discrètes comme les **Grenouilles rousses et agiles**, les **tritons** et les **Salamandres tachetées**.



Triton crêté



Triton ponctué

© Photos : AdobeStock

Statut de protection

Plus **d'un tiers** des amphibiens **sont menacés** en Europe et en France. La principale cause de ce déclin est la **destruction de leurs milieux de vie** et notamment des milieux humides où ils se reproduisent.

Les amphibiens sont **protégés par la loi** : il est interdit de détruire, mutiler ou commercialiser les adultes, larves et œufs. Pour les espèces les plus menacées, la loi indique également l'obligation de préserver les habitats naturels et notamment les zones de reproduction.



Installation des barrages mobiles

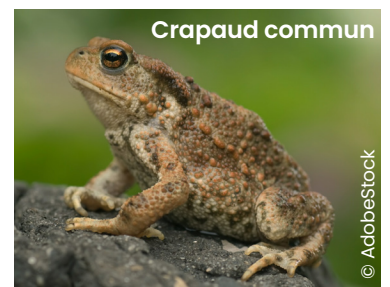
Actions de préservation des amphibiens sur le territoire du Parc naturel régional :

- Entretien des fossés et mares forestières
- Restauration de marais
- Restauration des mares de village prenant en compte les besoins des amphibiens
- Mise en place et suivi par des bénévoles de « barrages temporaires » le long des routes empruntées par les amphibiens lors de leur migration printanière vers les lieux de reproduction.

Accueillir et favoriser les amphibiens dans son jardin

Votre jardin peut devenir un **lieu favorable** aux amphibiens, grâce à des aménagements simples :

- un **potager au naturel** et une petite zone de **prairie sauvage**, appréciés pour la chasse,
- un **compost** et les **tas de feuilles mortes** constituent un garde-manger mais également, un lieu d'hivernation,
- un **tas de pierres**, un petit muret ou un **tas de bois** sont des lieux de refuge durant la journée pour se protéger du soleil,
- une **mare**, qui, en fonction des milieux environnants, sera naturellement colonisée par les amphibiens qui y trouvent un lieu de reproduction.



Crapaud commun

Pour aller plus loin

www.parc-oise-paysdefrance.fr et <https://biodiv.parc-oise-paysdefrance.fr/>
Livret « Découvrons et préservons les amphibiens du Parc naturel régional »
Clé de détermination simplifiée des amphibiens du Parc naturel régional Oise-Pays de France

